

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>		REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
			MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 Manager des projets au service de la stratégie SSE de l'entreprise	1.1 - Management des projets de l'entreprise, avec les ressources humaines et matérielles, pour les conduire vers la réussite	1.1.1 - Identifier les besoins de projets SSE par l'analyse des évolutions nécessaires pour l'entreprise, pour rédiger le plan management de projet adapté	Projet réalisé en groupe : Réalisation d'un projet dans son intégralité, de la définition du besoin à la clôture, en passant par la planification et la réalisation de celui-ci. Livrable : Un dossier du projet réalisé, Le support de la soutenance orale décrivant le Retour d'Expérience du projet mené Le plan de management de projet	Soutenance orale en groupe et analyse du dossier élaboré : Le projet a été mené en déroulant l'ensemble des étapes attendues, l'identification des compétences de chaque membre du groupe a été effectuée (1.1.3) Les outils mis en œuvre sont conformes aux attentes (1.1.2) La planification est détaillée et cohérente (1.1.2) Les points d'avancement ont été correctement tracés (1.1.5) Les risques projet sont bien analysés (1.1.4) Le plan de management de projet est complet (1.1.1) Le groupe a fonctionné en mode projet et a capitalisé sur le retour d'expérience (1.1.6) La présentation orale est de qualité professionnelle (support de présentation, respect du timing)
		1.1.2 - Décomposer le projet avec les outils adaptés pour couvrir le besoin et établir la planification pour déterminer un prévisionnel		
		1.1.3 - Identifier les collaborateurs qui seront affectés au projet afin de leur confier des missions adaptées à leurs compétences		
		1.1.4 - Analyser les risques du projet grâce à des matrices de risques et identifier les actions préventives pour prévoir tout aléa sur le projet		
		1.1.5 - Suivre l'avancement du projet avec les équipes et analyser les écarts pour proposer des correctifs		
		1.1.6 - Clôturer le projet et réaliser le retour d'expérience pour une utilisation ultérieure		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>		REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION		CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 Manager des projets au service de la stratégie SSE de l'entreprise <i>(suite)</i>	1.2 – Animation et management des équipes inclusives pour les accompagner dans le changement, management hiérarchique ou transversal avec d'autres services	1.2.1 - Analyser l'organisation de l'entreprise et ses modes de management pour positionner son activité et son fonctionnement avec les équipes	Travail individuel : Mener une analyse d'une situation de changement/transition ayant un impact sur les aspects organisationnels et humains. Cette analyse doit donner lieu à la proposition d'un plan managérial argumenté pour piloter la transition vers la nouvelle situation. La prise en compte des collaborateurs en situation de handicap doit être détaillée Livrable : Rapport écrit	Evaluation du rapport écrit : La situation d'origine et la situation attendue sont présentées et permettent d'identifier les changements à venir (1.2.3), Les leviers et les freins au changement sont analysés (1.2.1), Le plan d'action proposé est cohérent avec la situation initiale et celle souhaitée, il est argumenté, Les aspects organisationnels et humains sont détaillés en conséquence, avec la présentation de la prise en compte des situations de handicap (1.2.2), Le document applique toutes les règles d'un écrit professionnel : expression claire, synthétique, sans faute d'orthographe, mise en page sobre et organisée.
		1.2.2 - Organiser et animer des groupes de travail inclusifs pour les conduire vers la performance, en prenant en compte les besoins spécifiques des collaborateurs en situation de handicap		
		1.2.3 - Accompagner les équipes dans les transitions, qu'elles soient techniques ou organisationnelles pour qu'elles prennent en charge les changements		
	1.3 – Intégration de la stratégie de l'entreprise et des aspects financiers dans son activité	1.3.1 – Définir des objectifs et un plan opérationnel SSE en se basant sur l'analyse du fonctionnement stratégique et décisionnaire de l'entreprise afin de proposer une déclinaison de la stratégie SSE et les leviers associés en lien avec la stratégie générale	Stratégie SSE Etude de cas en groupe Elaboration d'un rapport écrit Analyser la gouvernance de l'entreprise et l'organisation générale SSE Proposer la déclinaison de la stratégie SSE à partir de la stratégie de l'entreprise Décliner les objectifs SSE Réaliser le plan opérationnel SSE	La proposition d'organisation SSE est justifiée et en cohérence avec la gouvernance de l'entreprise (1.3.1) La stratégie SSE est clairement présentée, complète et argumentée Les objectifs SSE sont bien alignés avec la stratégie SSE, ils sont justifiés et réalistes (1.3.5) Le plan opérationnel SSE prend en compte l'organisation complète de l'entreprise Le document applique toutes les règles d'un document professionnel : expression claire, synthétique, sans faute d'orthographe, mise en page sobre et organisée.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>		REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
			MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 Manager des projets au service de la stratégie SSE de l'entreprise <i>(suite)</i>	1.3 – Intégration de la stratégie de l'entreprise et des aspects financiers dans son activité <i>(suite)</i>	1.3.2 – Piloter son activité en s'appuyant sur des outils d'aide à la décision utilisés en gestion financière afin d'anticiper les écarts et prioriser les actions à mettre en œuvre	Travail écrit individuel portant sur la gestion financière de l'entreprise (aspect financier et extra financier), à partir de diverses situations d'entreprises	Les ratios de rentabilité économique sont appliqués et analysés judicieusement ainsi que les indicateurs financiers (1.3.4); les éléments d'un bilan et d'un compte de résultat sont correctement interprétés ; les éléments permettant de justifier la viabilité financière d'un projet sont repérés et analysés (1.3.3).
		1.3.3 – Elaborer et suivre les budgets SSE pour assurer la viabilité du projet		
		1.3.4 – Réaliser le suivi complet de l'activité au moyen de la conception d'un tableau de bord SSE reposant sur des indicateurs pertinents pour prendre les décisions adaptées et les faire valider le cas échéant par la direction	Travail en groupe sur un chantier d'application : Mise en pratique des éléments budgétaires, stratégiques et de suivi Livrable : présentation orale d'un tableau de bord SSE et description complète des éléments financiers du cas étudié au regard de la stratégie d'entreprise.	Soutenance en groupe : le projet décrit est aligné avec la stratégie, les objectifs, moyens et jalons sont bien combinés. Le plan de financement proposé est complet et réaliste, les indicateurs sont bien choisis, pertinents pour mesurer la performance, et SMART (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporel) et le tableau de bord permet de mesurer l'impact du projet (1.3.2).
		1.3.5 – Présenter le reporting de l'activité SSE au comité de direction en s'appuyant sur la consolidation des données dans le tableau de bord SSE afin de faire valider les orientations proposées.		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>		REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
			MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 2 Analyser la conformité réglementaire de l'entreprise	2.1 Mise en œuvre d'une veille réglementaire et exploitation de celle-ci au regard de l'activité et des risques qualité, environnement et SST de l'entreprise	2.1.1 – Mettre en place une veille réglementaire (qualité, SST et Environnement) pour permettre d'identifier au plus tôt les législations applicables à l'entreprise (droit de la consommation, obligations de l'entreprise vis-à-vis de ses clients et fournisseurs, qualité produit/réglementation produits/services)	<p>① Réalisation d'un livrable (dossier écrit) sur la maturité SST de l'entreprise (travail individuel) : Identifier les pratiques mises en place dans l'entreprise d'accueil au regard des facteurs de pénibilité. Identifier les pratiques quant à la veille réglementaire, la distribution des responsabilités et la prévention des risques professionnels. Identifier le niveau de maturité de l'entreprise d'accueil au regard des connaissances et de l'utilisation des réglementations SST.</p> <p>② Dossier individuel sur l'évaluation des risques professionnels et soutenance orale Analyser l'évaluation des risques professionnels (EvRP) réalisée dans l'entreprise d'accueil et proposer des axes d'amélioration.</p> <p>③ Etude de cas en groupe sur le risque chimique</p> <p>④ AMDEC Etude de cas en groupe Réaliser une AMDEC produit ou process</p>	<p>① L'organisation de la veille réglementaire a été identifiée, tout comme la répartition de rôles et responsabilités relatifs à la prévention des risques SST. L'ensemble des facteurs de risques liés à la pénibilité au travail est cité. Le lien avec le Document Unique a été correctement établi (2.1.1)</p> <p>② L'analyse de l'évaluation des risques professionnel et du document unique associé est juste et pertinente (2.1.2) Le plan d'action de prévention des risques proposé est réaliste et complet Le programme annuel de prévention est cohérent (2.2.1)</p> <p>③ La réglementation Reach¹ et CLP (Classification, labelling, Packaging) est correctement utilisée pour construire l'étiquetage des produits chimiques Les EPI/EPC² nécessaires à la protection des salariés sont exposés 2.1.2)</p> <p>④ L'AMDEC respecte bien les étapes d'une telle analyse 2.2.2) L'identification des causes racines semble exhaustive, les notions de fréquence / gravité / qualité de détection sont correctement interprétées. Les actions du plan d'action sont pertinentes</p>
		2.1.2 – Analyser la conformité réglementaire de l'entreprise pour détecter les écarts et proposer les plans d'action requis (installation de nouvelles mesures de protection, mise à jour de dossiers, ...)		
	2.2 Analyse des risques encourus par les travailleurs et par l'entreprise et déploiement des moyens de prévention	2.2.1 – Construire la méthodologie d'évaluation des risques professionnels et la déployer, inventorier les risques, qu'ils soient techniques, technologiques ou organisationnels pour permettre l'élaboration du document unique et sa mise à jour régulière		
		2.2.2 – Identifier et répertorier les risques opérationnels à l'aide de méthodologies et d'outils (ex AMDEC ³ , APR ⁴ , HAZOP ⁵ , HAZID ⁶) afin de proposer les moyens de prévention adaptés inclus dans le document unique.		

¹ Reach : Règlement de l'Union Européenne entré en vigueur en 2007 pour sécuriser la fabrication et l'utilisation des substances chimiques

² EPI : Equipement de Protection Individuel / EPC : Equipement de Protection Collective

³ AMDEC : Analyse des Modes de Défaillance, de leurs Effets et de leur Criticité

⁴ APR : Analyse Préliminaire des Risques

⁵ HAZOP : HAZARD OPERABILITY

⁶ HAZID : HAZARD IDENTIFICATION

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>		REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION		CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 2 Analyser la conformité réglementaire de l'entreprise (suite)	2.3 - Etude de l'accidentologie, relation avec les parties prenantes et identification des évolutions nécessaires	2.3.1 - Analyser les accidents avec les méthodologies adéquates (arbre des causes par exemple) pour en tirer les enseignements nécessaires et élaborer les plans d'actions en conséquence afin que ceux-ci ne réapparaissent plus et tendre vers le zéro accident	Gestion des accidents Etude de cas individuelle Analyser les accidents du travail et les maladies professionnelles ainsi que leurs conséquences sur la tarification des cotisations accident Etablir un rapport d'enquête	L'outil arbre des causes est utilisé judicieusement (2.3.1) Les taux TF (Taux de Fréquence) et TG (Taux de Gravité) sont interprétés et le coût des accidents du travail, le coût des absences et des remplacements sont calculés de façon à être présentés à la direction. Le taux de cotisation est calculé (2.3.3) Le rapport d'enquête énumère les accidents, les circonstances de l'accident (2.3.2)
		2.3.2 - Elaborer un rapport d'enquête établissant les circonstances et les causes pour échanger avec les autorités compétentes (CARSAT ⁷ , inspection du travail) en cas d'accident grave		
		2.3.3 - Chiffrer les investissements de mise en conformité ou de protection nécessaires pour les présenter à la direction en les argumentant		
	2.4 - Constitution et contrôle des différents dossiers environnementaux obligatoires pour l'entreprise (dossier ICPE, plan de solvants, biodiversité...)	2.4.1 - Calculer le régime de classement des installations pour établir le(s) dossier(s) ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) obligatoire(s) pour l'entreprise (déclaration, enregistrement ou autorisation)	ICPE Etude de cas en groupe Définir le classement ICPE d'un établissement ainsi que son statut SEVESO (directive spécifique du classement ICPE) / IED (directive relative aux émissions industrielles)	Les rubriques correspondant aux installations décrites ont été correctement sélectionnées. Le classement ICPE de l'installation de l'établissement étudié est bien défini (2.4.1) La règle des cumuls pour la définition du statut SEVESO est correctement mise en œuvre, les calculs sont justes (2.4.2) Le document applique toutes les règles d'un document professionnel : expression claire, synthétique, sans faute d'orthographe, mise en page sobre et organisée.
2.4.2 - Evaluer l'impact environnemental des activités de l'entreprise après avoir identifié en amont les conséquences de celles-ci sur l'environnement afin de convaincre la direction de prendre des mesures pour diminuer ces risques et si nécessaire échanger avec les acteurs externes tels que la DREAL ⁸				

⁷ Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

⁸ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>		REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
			MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 3 Concevoir le système de management SSE aligné avec la stratégie de l'entreprise et en assurer la maintenance	3.1 Construction de la cartographie des processus en cohérence avec la stratégie de l'entreprise et les référentiels ciblés	3.1.1 – Adapter et faire évoluer la politique SSE en fonction du contexte et des risques stratégiques pour être en cohérence avec la stratégie de l'entreprise	Travail en groupe à partir d'une entreprise décrite dans ses activités, sa stratégie et son environnement. Livrable : Système de management complet comprenant La politique SSE de l'entreprise La cartographie des processus L'analyse des risques stratégiques La description de processus étudié (maintenance, production, ...) Normes SSE Travail individuel sur l'interprétation des exigences normatives	L'interprétation des exigences normatives est adaptée au cas étudié, les documents nécessaires sont proposés (3.2.1). Le système de management proposé est en cohérence avec le cas étudié (3.2.2) Les données ont été analysées de façon pertinente, le contexte de l'entreprise a été décrit et a permis de définir les risques et opportunités stratégiques, l'analyse permet une prise de décision sur les orientations stratégiques et actions d'amélioration lors de la revue de direction (3.1.3) Les objectifs opérationnels sont alignés avec la politique (3.1.2). Les normes SSE ou sectorielles sont analysées et décrites pour permettre une interprétation pertinente quelle que soit l'entreprise et sa stratégie (3.1.1)
		3.1.2 - Construire avec la direction une cartographie des processus permettant un pilotage/management de la performance SSE cohérente avec la stratégie		
		3.1.3 – Déployer la gestion des risques (stratégiques et opérationnels) au sein des processus et du système de management SSE, en réponse aux exigences normatives (depuis les versions 2015), pour intégrer une approche préventive dans le système de management		
	3.2 Interprétation des exigences normatives et élaboration/définition de l'organisation nécessaire à la performance grâce au système de management	3.2.1 – Mettre en œuvre les normes SSE (ISO 14001 pour l'environnement et ISO 45001 pour la sécurité notamment) ou sectorielles (exemple EN 60079-10-1, norme pour l'évaluation du risque d'atmosphère explosible (ATEX) dans les ambiances gaz) pour proposer les réponses pertinentes face aux exigences de chacune de ces normes et ainsi conduire l'entreprise vers la/les certifications.		
		3.2.2 - Bâtir un système et une organisation performants pour répondre de façon efficiente aux exigences des normes choisies pour l'entreprise		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>		REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
			MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 3 Concevoir le système de management SSE aligné avec la stratégie de l'entreprise et en assurer la maintenance <i>(suite)</i>	3.3 - Pilotage et contrôle des audits internes et externes (audit clients/fournisseurs)	3.3.1 - Préparer annuellement les plans d'audit afin de couvrir les besoins en audit internes et externes au regard des exigences normatives	Réalisation d'un audit terrain, en groupe : Préparation de l'audit, réalisation de l'audit, Rédaction du rapport d'audit : Proposer un plan d'audit Rédiger un rapport d'audit Formuler les écarts, les points forts et axes d'amélioration de façon adaptée	La méthodologie de l'audit est respectée (3.3.2). Les phases de questionnements ont été correctement menées, et les écarts détectés sont bien formulés. Le rapport d'audit est bien structuré et accessible à tous. Les réunions d'ouverture et de clôture sont conformes aux exigences de la norme. Le plan d'action d'amélioration est complet au regard des données fournies. Le plan d'audit est clair et complet (3.3.1) Le rapport est correctement établi, il est complet avec l'ensemble des éléments attendus, et factuel Les éléments sont présentés de façon factuelle Le rapport ne contient pas de faute
		3.3.2 - Pratiquer l'audit terrain selon la norme ISO 19011 afin de mesurer la performance, percevoir les écarts et s'assurer de la maîtrise des risques		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>		REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION		CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 4 Evaluer et hiérarchiser les risques, recommander et planifier les actions de prévention	4.1 Catégorisation des dangers SSE rencontrés dans les entreprises, organisation des moyens de prévention pour la maîtrise des risques industriels	4.1.1 - Identifier les dangers particuliers liés aux ambiances physiques rencontrées dans les entreprises et construire des plans d'action pour prévenir les risques SST	Travail en groupe, étude de cas : Exploiter la réglementation liée aux principaux risques physiques	La réglementation propre aux risques physiques étudiés est correctement identifiée et exploitée (4.1.1)
		4.1.2 - Organiser et adapter les moyens de prévention et de protection liés aux dangers physiques pour répondre aux obligations de l'employeur	Identifier les actions de prévention à privilégier pour garantir la protection des salariés vis-à-vis des risques physiques étudiés et les moyens ou méthodes de mesure	Les actions de prévention proposées sont pertinentes et réalistes au regard du contexte. Les EPC/EPI proposés sont conformes à la réglementation et judicieusement choisis (4.1.2)
		4.1.3 - Identifier les dangers particuliers liés aux incendies et atmosphères explosives gaz et poussières, et optimiser les moyens de protection à disposition de l'entreprise pour maîtriser le risque incendie et ATEX.	Proposer les EPC / EPI nécessaires à la protection des salariés en fonction des risques auxquels ils sont exposés	La caractérisation des organes de sécurité et de protection à mettre en œuvre respectent les normes en vigueur (4.1.4)
		4.1.4 – Identifier les dangers particuliers liés à l'utilisation des produits chimiques dangereux pour définir les moyens de protection et de prévention liés aux dangers et adapter l'organisation de l'entreprise	Travail en groupe, étude de cas : Définir le zonage ATEX d'une installation et proposer la mise en place des organes de sécurité nécessaires	Les recommandations en termes de matériels à mettre en œuvre (installations électriques, ventilation, éclairage, signalisation...) sont pertinentes (4.1.3)
		4.1.5 - Evaluer et gérer les risques liés au transport de marchandises dangereuses pour garantir la conformité réglementaire (réglementation ADR ⁹ par exemple)	Etude de cas individuelle : Interprétation de la réglementation ADR	Les mentions ADR sont judicieusement utilisées face aux dangers identifiés (4.1.5)

⁹ ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>		REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
			MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 4 Evaluer et hiérarchiser les risques, recommander et planifier les actions de prévention <i>(suite)</i>	4.2 - Gestion des situations d'urgence et des crises	4.1.6 - Prendre en compte de façon homogène et systématique les risques environnementaux liés au vieillissement des installations industrielles pour garantir la pérennité de celles-ci.	Etude du vieillissement d'une installation	Les risques environnementaux identifiés face à l'installation étudiée sont pertinents (4.1.6)
		4.2.1 - Anticiper et gérer une situation d'urgence à l'aide d'un dispositif de maîtrise des risques afin de préparer l'entreprise à toute situation qui présente un risque immédiat de préjudice grave pour la santé, la vie, les biens ou l'environnement	Plan de Continuité d'Activité Travail individuel sur le PCA de l'entreprise : Réaliser une analyse critique du PCA ou proposer un PCA (cas d'absence dans l'entreprise)	Les principales situations d'urgence et de crise sont correctement décrites et analysées (4.2.1 / 4.2.2) L'analyse critique du PCA (ou la proposition de PCA) est complète et judicieusement formulée et justifiée (4.2.3) (étude des mesures et dispositifs de gestion de crise ou situation d'urgence notamment)
		4.2.2 - Anticiper et gérer les crises (covid, rappels de produits...) pour éviter les risques d'image, les risques environnementaux, les risques économiques...		
4.2.3 - Définir le plan de continuité d'activité pour préparer l'entreprise et maintenir sa performance en cas de survenue de situations d'urgence, de crises...				

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

Pour viser la certification professionnelle complète « Manager des Risques Industriels (MS) », le candidat doit :

- Valider les 4 blocs ci-dessous,
- Rédiger une thèse professionnelle et la présenter oralement devant un jury de professionnels,
- Réaliser une mission en entreprise de 6 mois équivalent temps plein, consécutifs ou non.

Liste des blocs de compétences :

- Bloc 1 : Manager des projets au service de la stratégie SSE de l'entreprise
- Bloc 2 : Analyser la conformité réglementaire de l'entreprise
- Bloc 3 : Concevoir le système de management SSE aligné avec la stratégie de l'entreprise et en assurer la maintenance
- Bloc 4 : Evaluer et hiérarchiser les risques, recommander et planifier les actions de prévention